

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 7 OCTOBRE 2019

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 7 octobre 2019, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-19-213

Hôtel de Ville

Entrée Principale - Réfection

Considérant que les colonnes de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville doivent être reconstruites en tout ou en partie;

Considérant que Daniel Cournoyer, architecte, propose de procéder seulement au remplacement de la partie inférieure des colonnes, ce qui éviterait de tout démolir;

Considérant que cette méthode a été validée auprès d'une ingénieure en structure de la firme EXP;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel autorise le remplacement de la partie inférieure des colonnes de l'entrée principale.

QUE les travaux soient exécutés en 2019.

ARÉNA

Le Secrétaire-trésorier fait état des activités de l'aréna et des diverses correspondances.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-19-214

Parc de la Pointe-aux-Pins

Réhabilitation de la berge et de la rampe de mise à l'eau

Mandat à la firme Shellex - Appel d'offres

Considérant que la firme Shellex a procédé à la mise à jour des plans et estime les coûts à 480 000 \$, plus les taxes, pour le projet mentionné en rubrique;

Considérant que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a octroyé une subvention de 45 000 \$ pour le projet et que la compagnie Rio Tinto s'est engagée à une somme similaire;

Considérant que les différents certificats d'autorisation sont valides pour deux ans, à compter de 2019;

Considérant que les membres du Conseil, après étude et discussion, juge opportun de procéder à un appel d'offres pour la réalisation desdits travaux;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

De mandater la firme Shellex pour produire les documents d'appel d'offres pour le projet de réhabilitation de la berge et de la rampe de mise à l'eau, en vue de l'exécution cette année.

De demander à ladite firme de nous fournir un échéancier couvrant les étapes jusqu'à la réalisation desdits travaux.

RECOMMANDATION CP-19-215

Terrain de Pickleball

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'échéancier proposé par la firme FNX-INNOV pour la construction de trois (3) terrains de pickleball.

RECOMMANDATION CP-19-216

Concours de décoration de Noël 2019

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE poursuivre le concours de décoration de Noël 2019 selon les mêmes critères établis les années précédentes, soit par la remise de trois (3) bons d'achat de Canadian Tire au montant de 100 \$, qui seront alloués dans chaque quartier électoral lors d'un tirage au sort et de publiciser le tout dans le prochain bulletin municipal.

RECOMMANDATION CP-19-217

Gibelotte annuelle 7 novembre 2019

Considérant que la recommandation CP-18-220 mentionnait, entre autres, de vendre les breuvages, de maintenir la gratuité du repas et d'imprimer des billets (125) pour assister à la tenue de la gibelotte;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la recommandation CP-18-220 soient maintenues et appliquées telles quelles.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-19-218

Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Légion Royale Canadienne - Jour du Souvenir : **couronne de fleurs**
- Soirée Country - Maison l'Ancrage de Pierre-De Saurel: **aucune représentant**
- Les Ateliers je suis capable - Invitation AGA: **aucun représentant**
- Les Chevaliers de Colomb - Conseil 2914
Souper – Soirée bénévoles: **30,00 \$**
- Finkl Steel - 80^e Anniversaire: **trois représentants**
- Municipalité amie des enfants - 10^e Anniversaire : **aucun représentant**

SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

RECOMMANDATION CP-19-219

Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Légion Royale Canadienne - Jour du souvenir 2019
Don: **250,00 \$**
- Soirée country - Maison l'Ancrage de Pierre-De Saurel
Don: **100,00 \$**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-19-220

Appui à la campagne provinciale de sensibilisation contre le radon de l'Association pulmonaire du Québec

Considérant que, depuis 2007, l'Association pulmonaire du Québec (APQ) travaille à sensibiliser la population québécoise à la problématique environnementale, entre autres celle relative au radon;

Considérant que le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre et qui, par conséquent, s'infiltré partout dans l'environnement;

Considérant que, selon les données de l'APQ, le radon est la deuxième cause du cancer du poumon après le tabagisme puisque huit personnes meurent chaque jour d'un cancer du poumon associé à l'exposition au radon;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie la campagne provinciale de sensibilisation contre le radon de l'Association pulmonaire du Québec.

RECOMMANDATION CP-19-221

Appui à la MRC de Pierre-De Saurel dans le PDZA et la politique culturelle

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a reçu une résolution adoptée par les membres du Conseil de la ville de Sorel-Tracy, qui expriment leur volonté de ne plus participer financièrement aux frais des ressources humaines et des activités ou tout autre frais se rattachant à la mise en œuvre et l'application de la politique culturelle et du plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Considérant qu'un de rôles de la MRC est d'assurer la mise en œuvre de la politique régionale culturelle en fonction d'axes tels que:

- animer et mobiliser ceux et celles qui vivent et font vivre la culture sur notre territoire;
- soutenir les artistes dans leur cheminement lié aux domaines des arts, de la culture et du patrimoine;
- offrir des formations diversifiées et complémentaires dans ces domaines;
- accompagner les artistes, organismes et municipalités dans la recherche de programmes de financement ou autres;

Considérant que jusqu'à maintenant plusieurs projets découlent de la mise en œuvre de la politique culturelle et ont un effet très positif auprès de la population de tous âges;

Considérant que 91,25 % du territoire de la MRC est agricole et que l'agriculture constitue un des principaux piliers de notre économie régionale;

Considérant que la MRC a adopté, à l'instar de plusieurs autres MRC, un plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui vise à soutenir, en partenariat avec les représentants des agricultrices et agriculteurs de toutes les municipalités, le développement de la MRC;

Considérant que l'élaboration du PDZA a également permis de déterminer les priorités de développement dont celles d'attirer de nouvelles entreprises de transformation ou de développer, à partir des entreprises existantes, de nouvelles opportunités en lien avec la zone industrialo portuaire de Sorel-Tracy (agriculture de proximité);

Considérant que la mise en œuvre du PDZA a permis de réaliser, en concertation avec d'autres MRC de la Montérégie, des projets pour dynamiser nos territoires tels que l'ARTERRE, les circuits gourmands et la cohabitation harmonieuse;

Considérant que la culture et le développement agricole sont de grande importance pour le développement économique et touristique sur le territoire québécois, particulièrement en Montérégie, le grenier du Québec;

Considérant que la population souhaite que les milieux urbains et ruraux de notre MRC travaillent ensemble pour un développement harmonieux de la région;

Considérant que le Premier Ministre du Québec a réitéré, lors du dernier congrès de la FQM, toute l'importance que le gouvernement accorde aux MRC à titre de partenaire majeur du gouvernement pour le développement économique local et régional au Québec;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'inviter le Conseil municipal de Sorel-Tracy à ne pas abandonner sa contribution au développement concerté de la région afin de poursuivre le travail engagé par les 12 municipalités au sein de la MRC de Pierre-De Saurel dans le but de faire de notre région une région forte, solide et rayonnante dans le dynamisme de la Montérégie et ce, pour le bénéfice de toute la population de la MRC.

QUE copie de cette résolution soit acheminée à la Ministre de la Culture et des Communications, Mme Nathalie Roy, au Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à toutes les municipalités, au député M. Jean-Bernard Émond, à l'UPA Montérégie, au syndicat de base de Richelieu-Yamaska et aux médias locaux (journal Les 2 Rives, CJSO et le Sorel-Tracy Magazine).

RECOMMANDATION CP-19-222

Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) Entente relative au transport en commun hors territoire Proposition pour l'année 2020

Considérant que cette entente viendra à échéance le 31 décembre 2019;

Considérant la proposition transmise par l'ARTM dans sa correspondance du 30 septembre 2019 afin de reconduire l'entente pour l'année 2020;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil accepte le projet de renouvellement de l'entente relative au transport en commun hors du territoire de l'ARTM, entre l'ARTM, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et la Ville de Sorel-Tracy pour l'année 2020, selon les conditions soumises par l'ARTM, et autorise le Directeur général et Secrétaire-trésorier, ou en son absence le Maire, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel les documents requis.

RECOMMANDATION CP-19-223

Stationnement d'une partie de la rue Vézina pour la saison hivernale

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel reconduise, pour la saison hivernale 2019-2020, le permis de stationnement de M. Jacques Veillette et de Mme Lise Abbott, du 56, rue Vézina, pour l'utilisation d'une partie de la rue Vézina situé dans le cul de sac adjacent à leur propriété, à titre de stationnement hivernal.

RECOMMANDATION CP-19-224

La Guignolée 2019

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel autorise la Guignolée 2019 à procéder à une cueillette de denrées non périssables et de dons en argent sur le territoire de la Ville, le dimanche 1^{er} décembre 2019, entre 11h00 et 14h00 et autorise également l'installation de pancartes publicitaires.

NOTE: La conseillère Mélanie Gladu, se jugeant en conflit d'intérêts, se retire temporairement.

RECOMMANDATION CP-19-225

Parents-Secours 2019-2020
Prêt d'un local

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel prête le local des 3 Âges pour tenir huit (8) réunions du Comité Parents-Secours pour l'année 2019-2020.

NOTE : La conseillère Mélanie Gladu revient dans la séance.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-19-226

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.